



PERFORMANCES ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES SEMESTRIELLES DE L'AFRIQUE

Les mesures protectionnistes adoptées au niveau mondial
demeurent une source de préoccupations pour l'Afrique

JANVIER-JUIN 2025

Messages clefs

- » La croissance économique du continent devrait atteindre 3,9 % en 2025, portée par la hausse des investissements dans les infrastructures, la stabilisation des prix des matières premières et l'intensification des flux commerciaux, alors que les pays se préparent pour la mise en œuvre l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine. Toutefois, les risques demeurent élevés en raison de l'adoption de mesures protectionnistes par plusieurs pays du monde, et d'autres vulnérabilités structurelles.
- » On s'attend que les pressions inflationnistes s'atténuent à moyen terme, grâce à la baisse des prix des denrées alimentaires et à la stabilité des monnaies. La politique monétaire continuera à varier d'un pays à l'autre, en fonction du niveau d'inflation, de l'incertitude quant aux orientations stratégiques et des mouvements monétaires intérieurs.
- » Les perspectives budgétaires pour 2026 restent favorables, malgré un contexte de chocs tant externes qu'internes. Les perspectives tiennent compte des efforts consentis en faveur de l'assainissement budgétaire, sous la forme d'une rationalisation des dépenses et d'une mobilisation accrue des recettes intérieures. Toutefois, les obligations au titre du service de la dette restent élevées, ce qui limite la marge de manœuvre budgétaire pour le financement du développement.

I. La croissance devrait s'améliorer en 2025, portée par les investissements publics

Les pays africains suivent des trajectoires de croissance variables depuis le dernier trimestre de 2024, du fait de divers facteurs structurels, chocs externes et mesures de politique générale. D'après les récentes prévisions du Fonds monétaire international (FMI, 2025e), la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel du continent devrait atteindre 3,9 % en 2025 et 4,2 % en moyenne en 2026 et 2027, principalement portée par les investissements publics à court terme et les réformes budgétaires. Toutefois, la région reste confrontée à un grand nombre de problèmes extérieurs, dont des tensions géopolitiques et, dans certains pays, des troubles post-électorales.

Dans plusieurs pays, les investissements stratégiques dans les infrastructures ont fortement contribué à la croissance. Il convient par exemple de noter l'initiative égyptienne d'infrastructure et de réseau ferroviaires à grande vitesse, qui représente environ 23 milliards de dollars d'investissements pluriannuels (Reuters, 2021). La

zone franche de Lagos au Nigéria a mobilisé plus de 50 millions de dollars, tandis que celle de Konza Technopolis au Kenya en a mobilisé 280 millions (Société financière internationale, 2025 ; Jelagat, 2024). Non seulement ces projets améliorent la connectivité économique, ils attirent aussi des investissements directs étrangers essentiels, ce qui témoigne d'un regain de confiance de la part des investisseurs. D'après la CNUCED (2025c), les flux totaux d'investissements directs étrangers vers l'Afrique se sont élevés à 97 milliards de dollars en 2024 (soit une hausse de 75 %), une importante portion d'entre eux étant consacrée à un mégaprojet d'infrastructure en Égypte.

Les pays dont l'économie se caractérise par une forte intensité de ressources (en particulier les pays exportateurs de pétrole brut comme l'Algérie, l'Angola et le Nigéria) ont bénéficié d'une croissance tirée par la stabilisation du cours de l'énergie sur le marché mondial, étayée par une hausse de plus de 20 % du cours du pétrole entre la fin de 2024 et le début de 2025. Cette reprise a conforté la position budgétaire de ces pays et stimulé l'activité économique de façon générale. Toutefois, en conséquence de l'incertitude mondiale découlant de la hausse des droits de douane aux États-Unis d'Amérique, le cours du

pétrole brut a récemment connu une nouvelle baisse, pour atteindre environ 60 dollars par baril. Les prévisions d'un affaiblissement de la demande mondiale, conjuguées à la hausse attendue de la production pétrolière par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, devraient exercer une pression à la baisse supplémentaire sur le cours du pétrole. Cette baisse devrait améliorer les perspectives concernant l'inflation, en particulier dans les pays importateurs de pétrole (Ghaddar, Lawler et Saba, 2025). La Banque mondiale prévoit également une importante baisse (17,4 %) du cours des produits énergétiques en 2025 (Banque mondiale, 2025a). En revanche, le prix des produits agricoles tels que le cacao et le café devrait connaître une hausse régulière (plus de 10 %) tout au long de l'année 2025, prolongeant ainsi la tendance initiée en 2024. Les économies tributaires des exportations comme le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie devraient bénéficier d'une hausse de leurs recettes d'exportation, entraînée par cette montée des cours (ibid.).

Le passage au stade opérationnel de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) a eu des retombées positives sur le commerce intra-africain : selon les premières évaluations de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), les flux commerciaux se sont accrus d'environ 12 % en 2024. La CEA prévoit une hausse de 35 % du commerce intra-africain en 2045 par rapport au scénario de référence ; ainsi, les échanges transfrontaliers internes au continent devraient être supérieurs de près de 275,7 milliards de dollars cette année-là par rapport au scénario de référence, ce qui contribuera à la diversification économique, tout en renforçant la résilience du continent face aux perturbations économiques mondiales à long terme (Nations Unies, 2024).

Les répercussions du protectionnisme

La recrudescence du protectionnisme au niveau mondial, qui se voit dans la récente hausse des droits de douane aux États-Unis, posera de gros problèmes à l'économie des pays africains, en

particulier à ceux qui exportent une grande partie de leur production vers les États-Unis comme l'Afrique du Sud, le Lesotho et Madagascar. Ces pays seront confrontés à des risques considérables en raison de la réduction de l'accès aux marchés et d'une incertitude croissante. Bien que cette nouvelle politique tarifaire n'en soit encore qu'à ses débuts, l'effet net du protectionnisme reste négatif en raison de l'incertitude généralisée et de la perturbation de la dynamique commerciale. On s'attend que cette évolution pèse lourdement sur la croissance des partenaires commerciaux du continent partout dans le monde, ce qui se répercutera fortement sur la demande de biens et de services en provenance des pays africains. Selon les estimations de la CEA, si la récente hausse des droits de douane est maintenue, avec les incertitudes qui en découlent, la croissance du PIB africain devrait diminuer de 0,04 points de pourcentage en 2025, de 0,06 point de pourcentage en 2026 et de 0,08 point de pourcentage en 2027. Bien que les conséquences pour les pays africains soient généralement limitées, elles seront néanmoins disproportionnées pour les pays, tels que le Lesotho, dont les exportations représentent environ 10 % du PIB national¹.

Les vulnérabilités liées à l'endettement restent élevées

Les problèmes persistants associés à la viabilité de la dette demeurent un frein majeur à la croissance. Malgré les récents efforts de restructuration de la dette au Ghana et en Éthiopie et les mesures de gestion du passif prises par le Kenya, le taux d'endettement élevé restreint la marge de manœuvre budgétaire, ce qui entrave la stabilisation économique et la capacité à réaliser des investissements productifs. En outre, l'incertitude nuit à la confiance des investisseurs, avec pour conséquence une hausse des coûts d'emprunt et une baisse des flux d'investissements. Si la consolidation de la dette permet d'alléger les pressions budgétaires, les récentes émissions d'euro-obligations révèlent l'ampleur des coûts de refinancement. Le FMI (2024 ; 2025d) estime que le ratio médian intérêts-recettes est resté supérieur à

¹ Calculs réalisés à partir des données de la base de données Comtrade de l'ONU.

12 % en 2024, ce qui témoigne de la persistance de pressions budgétaires.

En outre, la réduction de l'aide publique au développement (tant les coupes déjà effectuées que les nouvelles diminutions prévues) aggrave les pressions financières, en particulier pour les pays à faible revenu et à l'économie vulnérable. La CNUCED (2025a) prévoit une réduction de 6,8 % en termes réels de l'aide publique au développement destinée à l'Afrique, notant que les tensions géopolitiques pèsent sur ces flux financiers vitaux. En 2023, l'aide publique au développement en faveur de l'Afrique a diminué de près de 7,0 %, pour s'établir à 74 milliards de dollars, ce qui indique l'évolution des priorités des bailleurs, et aggrave les vulnérabilités financières. Il est essentiel d'accroître la mobilisation des recettes intérieures en renforçant la réglementation et l'administration fiscales, afin d'atténuer les incidences de la réduction du financement extérieur et d'alléger les pressions budgétaires pour les pays africains. L'intégration de l'apprentissage automatique dans la gestion macroéconomique est également cruciale pour parvenir à une mobilisation efficace des ressources, ainsi qu'à une gouvernance budgétaire inclusive et transparente. L'apprentissage automatique facilite la budgétisation axée sur les performances et permet à l'administration fiscale et douanière de fonder sa vigilance et son efficacité sur les données, tout en réduisant les fuites et la charge humaine. L'amélioration de l'environnement réglementaire, les réformes de la gouvernance et le développement des infrastructures demeurent des conditions préalables essentielles pour créer d'intéressantes possibilités pour la croissance.

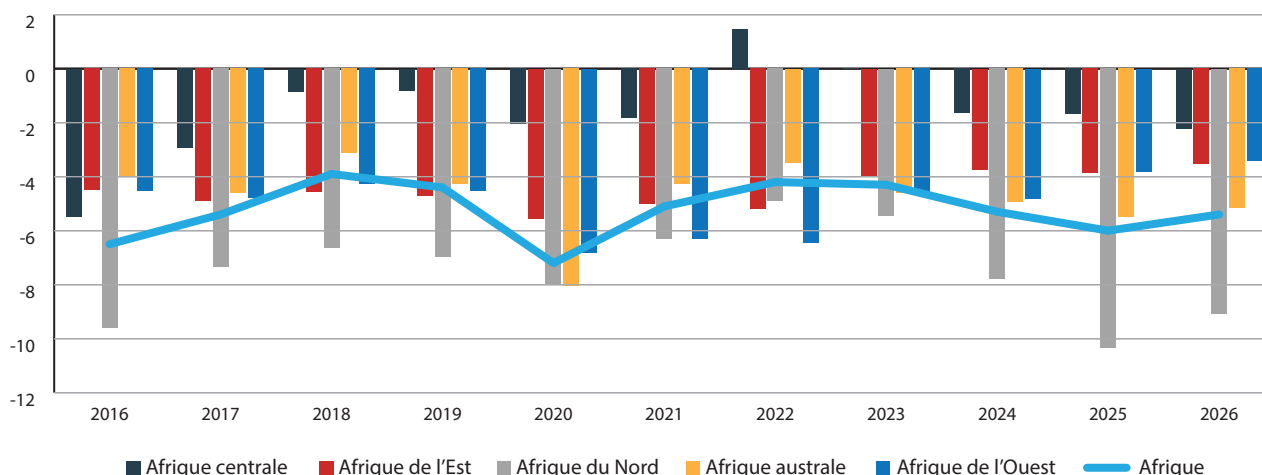
Bien qu'elle ne se ressente que de façon modérée sur l'économie des pays africains, l'incertitude entourant la politique intérieure et commerciale des États-Unis et, en particulier, l'issue des négociations avec les principaux partenaires commerciaux, pose des risques de détérioration pour les pays en développement, notamment ceux qui dépendent le plus des échanges avec la Chine, les États-Unis et l'Union européenne. Toutefois, la CEA estime que les perspectives de croissance régionale à court terme restent positives, malgré

les récentes révisions à la baisse dues à l'incertitude sur les plans mondial et régional.

II. Les déséquilibres budgétaires dans un climat d'incertitude

Au lendemain de la pandémie de COVID-19, les pays africains se sont retrouvés aux prises avec des pressions budgétaires considérables : dette publique élevée, taux d'intérêt en hausse, demande croissante de dépenses publiques. La marge de manœuvre budgétaire reste extrêmement limitée, du fait de la vulnérabilité persistante associée à l'endettement, de l'importance des coûts d'emprunt, de la vigueur du dollar des États-Unis et de la faiblesse de l'activité économique mondiale. En conséquence, de nombreux États se verront contraints d'appliquer des politiques budgétaires plus strictes, visant à réduire les déficits budgétaires et à alléger le fardeau de la dette. En 2025 et 2026, au fur et à mesure de la consolidation par les pays de leur situation budgétaire grâce à la rationalisation des dépenses et à une mobilisation accrue des recettes intérieures, le déficit budgétaire moyen devrait revenir au niveau d'avant la pandémie.

Plus précisément, le déficit budgétaire moyen de l'Afrique devrait se creuser, passant de 5,3 % du PIB en 2024 à 6,0 % en 2025, avant de retomber à 5,4 % en 2026 (voir figure I). Ce creusement temporaire en 2025 est le résultat de la légère détérioration du solde primaire, ce qui laisse supposer un ralentissement du rythme de l'assainissement budgétaire. Il survient malgré un certain allègement de la pression budgétaire dans des pays comme l'Éthiopie, le Ghana et la Zambie, où la restructuration de la dette en cours s'accompagne de mesures d'austérité (Banque africaine de développement, 2025b). Dans l'ensemble, l'affaiblissement budgétaire prévu en 2025 est largement attribué à la baisse des recettes publiques (en particulier celles issues des impôts et des exportations de pétrole) ainsi qu'à la hausse des dépenses publiques, notamment pour

Figure I : Déficit budgétaire (capacité nette ou besoin net de financement des administrations publiques) (en pourcentage du PIB)

Source : Calculs effectués par la Commission économique pour l'Afrique, d'après le Fonds monétaire international (2025e).

Note : L'échelle le long de l'axe de gauche vaut pour les sous-régions ; l'échelle le long de l'axe de droite vaut pour la moyenne africaine.

le développement des infrastructures et le service de la dette (ibid.).

Au niveau sous-régional, toutes les sous-régions africaines, à l'exception de l'Afrique de l'Ouest, devraient connaître un creusement de leur déficit budgétaire en 2025. C'est en Afrique du Nord qu'on devrait observer la plus forte détérioration : le déficit budgétaire moyen y passera de 7,8 % en 2024 à 10,4 % en 2025 (voir figure I). Cette aggravation est principalement due à la réduction des recettes fiscales, à la hausse des obligations au titre du service de la dette, au gonflement du déficit commercial et à la diminution des envois de fonds par les travailleurs expatriés (ibid.). Cette sous-région est suivie par l'Afrique australe, où la hausse prévue du déficit le ferait passer de 4,9 % en 2024 à 5,5 % en 2025, principalement en raison de la hausse du coût du service de la dette, qui restreint la marge de manœuvre budgétaire.

En Afrique de l'Est, le déficit budgétaire moyen devrait légèrement augmenter, passant de 3,7 % en 2024 à 3,9 % en 2025. Cette légère détérioration est la conséquence de la baisse des recettes fiscales et des dons, partiellement compensée par la relative stabilité des paiements d'intérêts dans le cadre du moratoire sur le service de la dette convenu avec un important créancier, la Banque

chinoise d'import-export, lequel restera en vigueur jusqu'en 2028 (ibid.).

En Afrique centrale, le déficit budgétaire devrait rester modéré, passant de 1,6 % en 2024 à 1,7 % en 2025, ce qui représente le déficit budgétaire moyen le plus faible parmi les sous-régions en 2025 et 2026. Cette situation est généralement attribuée à une reprise de l'activité économique, portée par une conjoncture favorable en ce qui concerne le cours des matières premières, notamment le pétrole brut, le gaz naturel, les minéraux et autres produits d'exportation (ibid.).

En revanche, on s'attend que l'Afrique de l'Ouest connaisse une amélioration de sa situation budgétaire, puisque son déficit budgétaire moyen devrait passer de 4,8 % en 2024 à 3,8 % en 2025, grâce aux efforts d'assainissement déployés dans des pays tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et la Sierra Leone (ibid.).

Dans l'ensemble, la situation budgétaire de l'Afrique demeure très vulnérable aux chocs extérieurs et intérieurs, ce qui limite la capacité des États à gérer les finances publiques de façon efficace et, de ce fait, à réagir à ces chocs. Les règles budgétaires peuvent jouer un rôle essentiel en faveur de la viabilité budgétaire en aménageant un cadre solide pour la budgétisation et la gestion

de la dette. Cependant, malgré l'adoption de telles règles dans de nombreux pays africains, leur application demeure problématique. Au vu de la restriction de la marge d'action budgétaire, il restera primordial de trouver le juste équilibre entre rigueur et nécessité d'opérer des dépenses publiques axées sur la croissance continue. En outre, le recours à des instruments de financement novateurs pour surmonter les limites qui s'imposent à la marge de manœuvre budgétaire n'a pas encore été pleinement envisagé ni exploité. Il s'agit là d'un domaine auquel les pays devraient prêter une plus grande attention.

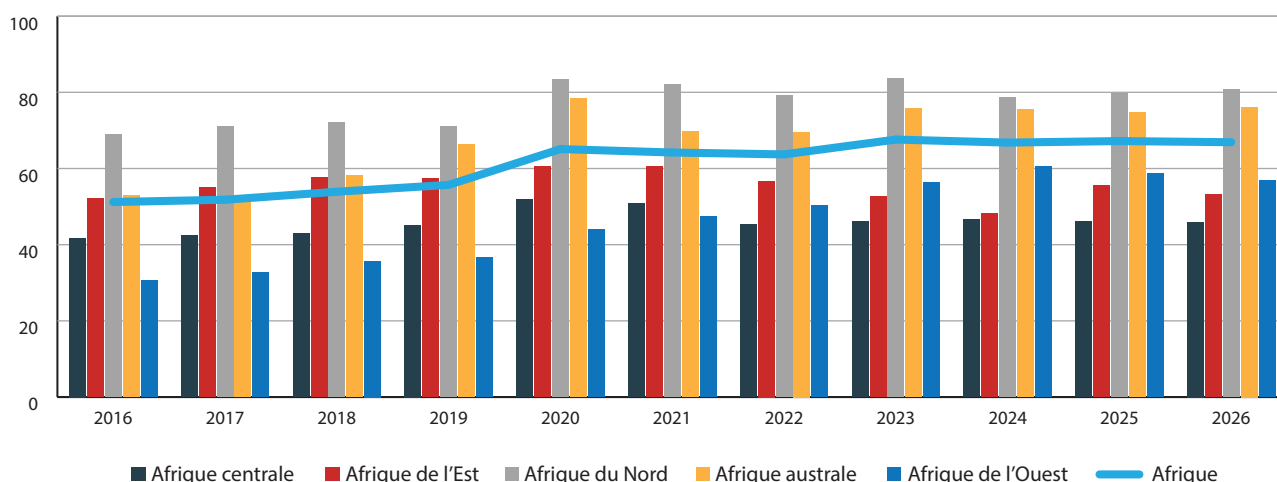
Le taux d'endettement reste élevé, tandis que le service de la dette se fait de plus en plus pesant

Grâce aux efforts soutenus d'assainissement budgétaire déployés par de nombreux pays africains, le taux d'endettement public s'est globalement stabilisé, même s'il reste nettement supérieur à ce qu'il était avant la pandémie. Les obligations au titre du service de la dette restent élevées, ce qui limite la marge de manœuvre budgétaire pour le financement du développement. De nombreux pays africains consacrent d'ailleurs une plus grande part de leur budget au paiement d'intérêts qu'à la santé, à l'enseignement ou aux investissements en faveur du développement : ainsi, les pays africains ont dépensé 70 dollars par habitant en paiements d'intérêts entre 2021 et 2023, contre 44 dollars par habitant pour la santé, et 63 dollars par habitant pour l'enseignement. Plus de la moitié de la population africaine vit dans des pays où les paiements d'intérêts dépassent les dépenses de développement, ce qui aggrave la situation des populations vulnérables (CNUCED, 2025b). Le taux moyen d'endettement du continent devrait s'accroître légèrement, passant de 66,8 % en 2024 à 67,2 % en 2025, avant de connaître une légère baisse pour atteindre 66,9 % en 2026 (voir figure II). Toutefois, cette moyenne masque des variations considérables d'un pays à l'autre, le taux d'endettement restant particulièrement élevé dans certains pays.

La stabilisation des indicateurs de la dette a été rendue possible par l'assouplissement des

conditions financières mondiales, la reprise économique graduelle après la pandémie et la mise en œuvre de mesures d'assainissement budgétaire dans la plupart des pays. Après deux ans d'accès restreint aux marchés financiers internationaux et de hausse des coûts du service de la dette, les écarts de rendement des obligations souveraines africaines se sont rétrécis. Cela a permis à plusieurs pays (dont le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Kenya et le Sénégal) de revenir sur les marchés internationaux avec de nouvelles émissions obligataires. Néanmoins, ces emprunts ont été contractés à des taux plus élevés que par le passé, ce qui témoigne du maintien de la prudence de la part des investisseurs (Banque africaine de développement, 2025b). S'il existe une perception d'un risque élevé pour les prêts aux pays africains, cela s'explique par le fait que le produit des nouvelles émissions d'euro-obligations sert soit à refinancer d'anciennes obligations, soit à financer les dépenses budgétaires en cours. Pour avoir accès aux marchés internationaux de capitaux à des conditions favorables, les pays africains doivent maintenir la discipline budgétaire et créer un environnement propice à l'investissement (Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et CEA, 2025).

Les récentes réformes ont contribué à améliorer la gestion budgétaire. L'une des réformes qui mérite d'être signalée est la réaffectation des ressources vers des secteurs à fort impact comme les infrastructures, le développement humain ou l'adaptation aux changements climatiques plutôt qu'à des fins inefficaces comme les subventions généralisées aux carburants. Le gaspillage dans les dépenses d'infrastructure, estimé à 30 à 40 %, pourrait être réduit grâce à une meilleure gouvernance, une plus grande transparence et l'adoption d'outils numériques tels que les plateformes de passation de marchés en ligne ou la technologie de la chaîne de blocs (Banque mondiale, 2021 ; Amaglobeli et al., 2023). La suppression (partielle ou totale) des subventions aux carburants dans des pays comme l'Angola, la Guinée, le Kenya et le Nigéria, ainsi que les plans de réforme des subventions annoncés au Sénégal et en Égypte pour 2025 ont favorisé l'assainissement budgétaire (Banque africaine de développement,

Figure II : Dette publique brute en Afrique

Source : Calculs effectués par la Commission économique pour l'Afrique, d'après le Fonds monétaire international (2025e).

Note : L'échelle le long de l'axe de gauche vaut pour les sous-régions ; l'échelle le long de l'axe de droite vaut pour la moyenne africaine.

2025b). En outre, les efforts de restructuration de la dette en cours en Éthiopie, au Ghana et en Zambie ont contribué à encourager la transition vers des pratiques budgétaires plus prudentes. Toutefois, il convient de noter que, même si des mesures ont été adoptées pour réformer l'architecture financière internationale, il reste encore beaucoup à faire pour que les restructurations de la dette prévues dans le Cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette du Groupe des Vingt soient menées en temps voulu, de façon ordonnée et efficace.

Malgré ces évolutions positives, la vulnérabilité à l'endettement reste forte. La persistance de coûts d'emprunt élevés et de pressions à l'origine d'une dépréciation des monnaies nationales continue de peser, ce qui exclut un retour au taux d'endettement d'avant la pandémie. En 2025, c'est en Afrique du Nord qu'on devrait observer le ratio moyen dette/PIB le plus important (79,6 %), suivi de l'Afrique australe (74,6 %), de l'Afrique de l'Ouest (58,7 %), de l'Afrique de l'Est (55,6 %) et de l'Afrique centrale (45,9 %) (voir figure II).

Le fait que le service de la dette absorbe jusqu'à 12 % des recettes dans de nombreux pays (contre 4 % dans les pays avancés), couplé avec la faible capacité de mobilisation des recettes, la baisse de l'aide publique au développement et la faiblesse

des perspectives de croissance, continue de restreindre la capacité des pays africains à financer des domaines critiques tels que l'enseignement, la santé et les infrastructures. Cette situation persiste malgré les efforts déployés par certains pays, comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Libéria, le Nigéria et le Sénégal, pour élargir leur assiette fiscale, réduire les exonérations fiscales et renforcer l'administration fiscale, notamment par la numérisation des opérations visant à renforcer la mobilisation des ressources nationales (Benitez *et al.*, 2023).

Le ratio médian intérêts/recettes en Afrique a dépassé 12 % en 2024 ; il devrait rester élevé, ce qui est la conséquence du manque d'accès à des financements concessionnels et de la dépendance croissante à l'égard d'emprunts à coût élevé, fondés sur le marché (FMI, 2025d). Dans l'ensemble de la région, la vulnérabilité à la dette reste élevée en raison de l'incertitude persistante et de l'exposition à divers chocs extérieurs, notamment en lien avec la faiblesse des perspectives de croissance mondiale, l'instabilité des conditions financières sur le plan international, la réduction de l'aide publique au développement, les conflits géopolitiques, les fluctuations du cours des matières premières et les catastrophes provoquées par les changements climatiques. Tous ces facteurs sont susceptibles d'aggraver considérablement le fardeau de la dette.

Le resserrement des conditions de financement extérieur accroît également les risques de reconduction, en particulier pour les pays dont la dette arrive à échéance et dont les options de refinancement sont limitées. Bien que la restructuration de la dette soit parfois nécessaire, elle demeure une opération au coût élevé sur le plan social et complexe sur le plan administratif (Mitchener et Trebesch, 2021). La hausse de la charge que représente le service de la dette restreint de plus en plus la marge de manœuvre budgétaire pour les investissements publics et les services essentiels, en particulier dans les domaines de l'infrastructure, de la santé et de l'enseignement. En mars 2025, 7 pays africains étaient surendettés, tandis que 11 autres pays étaient considérés à haut risque de surendettement (FMI, 2025c).

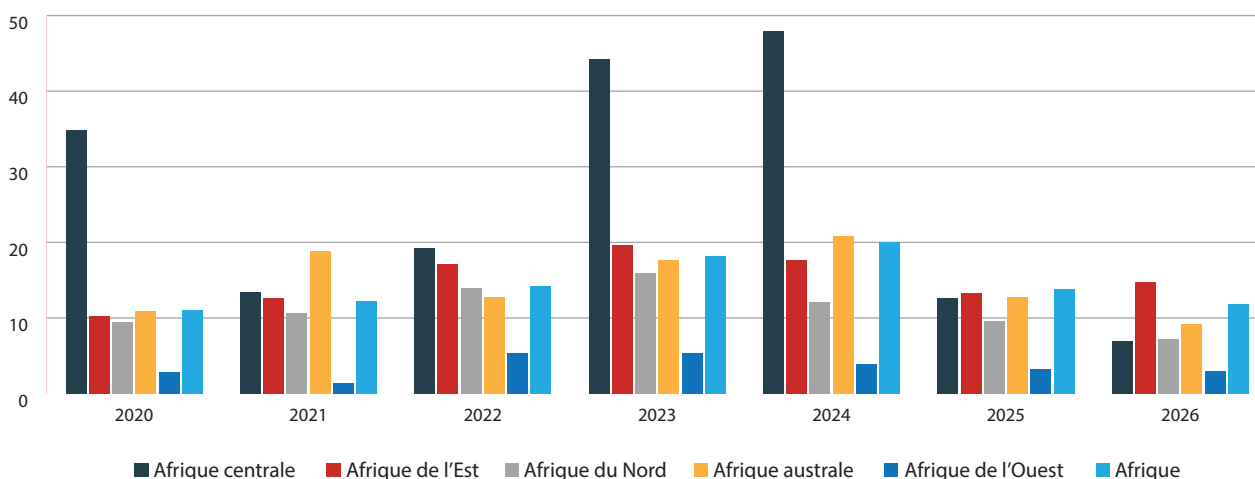
III. Une désinflation est attendue au niveau régional, malgré la persistance d'une inflation élevée dans certains pays

Comme l'indique la figure III, le taux moyen d'inflation sur le continent est passé de 18,2 % en 2023 à 20,1 % en 2024. L'Égypte, le Malawi, le Soudan, le Soudan du Sud et le Zimbabwe ont continué d'enregistrer un taux d'inflation à deux

chiffres (voire plus) en 2024 (E/2025/65). Cette accélération est due à la persistance des prix élevés des denrées alimentaires dans certains pays où le taux d'inflation globale est à deux chiffres (voire plus). Bien que le taux d'inflation moyen ait augmenté, 36 pays africains ont connu une légère désinflation en 2024 (ibid.). Dans la plupart de ces pays, la baisse de l'inflation peut s'expliquer par la stabilisation des mouvements monétaires, les effets de mesures de rigueur budgétaire et monétaire et l'assouplissement des pressions exercées sur les chaînes d'approvisionnement (Banque mondiale, 2025b). Comme le montre la figure III, le taux d'inflation devrait diminuer pour atteindre 13,8 % en 2025 en moyenne et 11,8 % en 2026. Le nombre de pays africains dont l'inflation est à deux chiffres devrait diminuer, passant de 15 en 2024 à 8 en 2026 (FMI, 2025e). Toutefois, les risques devraient continuer à faire pression sur l'inflation à la hausse, dans un contexte d'instabilité potentielle des prix des matières premières et des taux de change, et de mauvaises conditions météorologiques d'ici la fin de l'année.

La désinflation est attendue dans toutes les sous-régions ; elle est avant tout la conséquence de la baisse des prix des denrées alimentaires et de la stabilité des monnaies. En Afrique australe, l'inflation devrait diminuer, passant d'une moyenne de 48,0 % en 2024 à 12,6 % et 7,0 % en 2025 et 2026, respectivement (ibid.). La stabilité de la monnaie et du taux de change au Zimbabwe, et la maîtrise de l'inflation dans les pays de la

Figure III : L'inflation en Afrique (en pourcentage)



Source : Calculs effectués par la Commission économique pour l'Afrique, d'après le Fonds monétaire international (2025e).

Zone monétaire commune contribueront à la désinflation (*Reserve Bank of Zimbabwe, 2025 ; Oxford Economics, 2025b*). L'inflation au Malawi reste à deux chiffres, ce pays étant confronté à des pressions inflationnistes croissantes en raison de la hausse du prix du maïs, de faiblesses monétaires, d'une croissance rapide de la masse monétaire et de tarifs d'électricité plus élevés (*Oxford Economics, 2025b*). L'assouplissement des pressions sur les prix en Afrique de l'Ouest, stimulé par une baisse de l'inflation (de 17,6 % en 2024 à 14,8 % en 2026), est le fruit du recadrage de l'indice des prix à la consommation en 2024, de la modération du prix des carburants et de la stabilité du taux de change au Nigéria, qui est le pays à l'économie la plus importante de la sous-région, ainsi que de la stabilité monétaire et de la baisse des prix des matières premières au Ghana (*Oxford Economics, 2025a*).

De même, l'inflation devrait ralentir de 2,5 points de pourcentage en Afrique de l'Est entre 2024 et 2025, pour atteindre 9,6 % en 2025, et de 2,4 points de pourcentage supplémentaires en 2026, pour s'établir à 7,2 %. La décélération attendue en Ouganda est attribuée à la baisse des prix des matières premières et à la stabilité de la monnaie (*Bank of Uganda, 2025*), tandis que le Rwanda devrait connaître une baisse des prix grâce à l'amélioration de la production agricole et aux retombées (avec un léger retard) de sa politique de rigueur monétaire (*National Bank of Rwanda, 2025*). En Afrique du Nord, l'inflation moyenne devrait ralentir, passant de 20,8 % en 2024 à 12,7 % en 2025, puis à 9,2 % en 2026. Toutefois, les pressions inflationnistes restent élevées en raison de la réduction des subventions et de l'affaiblissement du taux de change en Égypte, ainsi que des hausses de salaires et du financement du déficit budgétaire par la banque centrale. On estime que c'est en Afrique centrale que le taux d'inflation moyen sera le plus bas : 3,2 % en 2025 et 3,0 % en 2026. Cette situation est le fruit du régime de parité fixe de la monnaie, qui est associé à la rigueur en matière d'inflation et à la confiance (Kubota et Calderon, 2024). L'inflation dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale devrait revenir au critère de convergence régional

de 3,0 % en 2026 et ultérieurement à la faveur de la politique de rigueur monétaire et de la baisse des cours des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux (FMI, 2025a).

Autant la situation de l'inflation varie d'un pays à l'autre, autant sont diverses les interventions en matière de politique monétaire. Certains pays ont maintenu leur taux directeur inchangé au cours du premier trimestre de 2025, d'autres ont poursuivi le cycle d'assouplissement, tandis que d'autres encore ont resserré leur politique monétaire. Dans certains pays où le taux d'inflation est élevé, la politique monétaire reste stricte afin de freiner les pressions inflationnistes et de stimuler la croissance économique. La banque centrale du Ghana a relevé son taux directeur en mars 2025, en réponse aux fortes pressions inflationnistes (*Bank of Ghana, 2025*). Les banques centrales de l'Éthiopie, du Nigéria, de l'Ouganda et du Zimbabwe ont interrompu le cycle des hausses (*National Bank of Ethiopia, 2025 ; Central Bank of Nigeria, 2025 ; Bank of Uganda, 2025 ; Reserve Bank of Zimbabwe, 2025*), tandis que celles d'Égypte et du Kenya ont réduit leur taux directeur, témoignant d'une anticipation d'inflation ancrée et stable, et une volonté de stimuler l'activité économique (*Central Bank of Egypt, 2025 ; Central Bank of Kenya, 2025a*). La politique monétaire continuera à varier d'un pays à l'autre, en fonction du niveau d'inflation, de l'incertitude en matière d'orientations stratégiques et des fluctuations monétaires. Il est possible que les décisions prises par la Réserve fédérale des États-Unis soient sans incidence sur la politique monétaire en Afrique, car les banques centrales accordent davantage d'importance au maintien de la stabilité des prix intérieurs et au soutien de leur taux de change (*Oxford Economics, 2025b*).

Les taux de change restent stables

La dynamique des taux de change demeure l'un des principaux risques pour l'inflation et les devises risquent d'être affaiblies par l'imposition de nouveaux droits de douane par les États-Unis. Toutefois, certaines monnaies africaines ont commencé à se stabiliser en 2024, à mesure que les conditions financières se sont assouplies et que

les gains découlant des réformes des marchés des changes ont commencé à se matérialiser.

Le shilling kényan est resté stable (à environ 129,30 shillings par rapport au dollar des États-Unis entre janvier et mai 2025) grâce à la hausse des recettes d'exportation et des envois de fonds, ainsi qu'aux mesures de politique monétaire adoptées. Son taux de change devrait rester stable sur le court terme, porté par la poursuite de la coordination des mesures budgétaires et monétaires et la modernisation du cadre et des opérations de politique monétaire (Central Bank of Kenya, 2025b). Le rand sud-africain s'est apprécié de 3,4 %, passant de 18,18 rand par dollar en décembre 2024 à 17,68 rand en mai 2025. Cette valorisation peut être attribuée à des facteurs mondiaux, le rand s'étant renforcé par rapport au dollar, étant lui-même affaibli par suite de l'évolution des anticipations concernant l'inflation aux États-Unis et de l'incertitude entourant la politique commerciale internationale menée par ce même pays (*South African Reserve Bank*, 2025). Au Nigéria, le naira s'est affaibli de 3,2 %, passant de 1 554,93 naira par dollar en décembre 2024 à 1 605,42 naira par dollar à la mi-mai 2025. Néanmoins, cette relative stabilité est le fruit des mesures prises par la *Central Bank of Nigeria*, telles que l'introduction du système électronique d'appariement des devises, qui a permis d'améliorer la transparence et la liquidité et de rendre plus efficace la recherche de prix sur le marché des changes, mais aussi l'injection de 200 millions de dollars sur le marché des changes pour renforcer la confiance des investisseurs et maintenir la stabilité économique (*PricewaterhouseCoopers*, 2025). La livre égyptienne est restée stable, à 50,5 livres par dollar, soutenue par un régime de change plus souple et par un programme du FMI (Eltahir, 2024). Enfin, le franc CFA est resté relativement stable entre janvier et mai 2025, se dépréciant de 7,1 %, pour atteindre la valeur de 581,62 francs par dollar, renforcé par son arrimage à l'euro (Banque africaine de développement, 2025a).

IV. Conclusion

Les perspectives économiques de l'Afrique s'améliorent à court et à moyen terme, du fait des attentes concernant la croissance économique et de l'atténuation des pressions inflationnistes. Les projections concernant la croissance du PIB suggèrent qu'elle devrait atteindre une moyenne de 4,1 % sur la période 2025-2027, portée par l'investissement public, le commerce, la réduction de l'inflation et la stabilité des monnaies. Toutefois, les pays africains restent confrontés à des vulnérabilités sur les plans tant macroéconomique que structurel, dont les difficultés liées à la dette souveraine, dans un contexte où les coûts d'emprunt sont élevés, comme en témoigne le grand nombre de pays surendettés. Cela entrave leurs efforts pour parvenir à un développement durable. Bien que l'Afrique ait fait preuve d'une remarquable résilience du point de vue de sa croissance et de sa résistance aux chocs extérieurs, elle est limitée par la hausse des risques et des incertitudes aux niveaux mondial et régional, ainsi que par des tensions géopolitiques. Les mesures protectionnistes récemment adoptées au niveau mondial devraient avoir des conséquences néfastes pour le continent, en raison de l'incertitude généralisée et de la perturbation de la dynamique commerciale. Les mesures suivantes pourraient être adoptées pour résoudre certaines des difficultés macroéconomiques auxquelles le continent est confronté :

- » **Accélérer la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine** L'Afrique a besoin de solutions locales pour lever les obstacles à son développement. L'ambition affichée par le continent de parvenir à une intégration plus poussée, grâce à l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord, jouera un rôle crucial. Elle devrait permettre à l'Afrique de redoubler d'efforts en vue de sa diversification économique et de sa transformation structurelle. La ZLECAf contribuera également à absorber les chocs, tels que les effets de la hausse des droits

de douane sur les exportations africaines en direction des États-Unis. Stimulée par l'industrialisation et la diversification, la prospérité au sein de la ZLECAf pourrait revigorer le commerce continental et entraîner de véritables transformations. La ZLECAf contribuera à résoudre les principales difficultés que connaît le continent, telles que les déficits énergétiques et l'insécurité alimentaire. Cela passera d'un côté par la promotion du commerce transfrontalier des produits énergétiques et par l'adoption par les pays africains de technologies d'énergie renouvelable, de l'autre par le renforcement de l'intégration des marchés alimentaires et la promotion du commerce alimentaire intra-africain, réduisant d'autant les répercussions des phénomènes climatiques sur la production et les prix. Face à l'évolution du paysage commercial mondial, la ZLECAf offre aux pays africains un espace permettant de réduire leur dépendance à l'égard des marchés extérieurs et de renforcer leur résilience en interne.

» **Faire en sorte que la politique monétaire stimule la croissance.** Vu qu'on s'attend à une désinflation, les mesures de politique monétaire doivent continuer à maintenir la stabilité des prix tout en stimulant la croissance et en complétant les efforts consentis sur le plan budgétaire. Les pays où les pressions inflationnistes s'atténuent devraient adopter une position accommodante afin de susciter la confiance nécessaire pour atteindre la stabilité des prix et encourager l'investissement privé. Là où l'inflation reste relativement élevée, les pays devraient continuer à resserrer leur politique monétaire afin de réduire l'inflation et le coût de la vie. Les banques centrales doivent assurer la complémentarité entre les deux objectifs que sont la stabilité des prix et la stabilité financière, et renforcer la coordination entre politiques budgétaire et monétaire, dans le but de soutenir la croissance des pays.

» **Intensifier la mobilisation des ressources au niveau national.** Les pays africains doivent intensifier la mobilisation des ressources intérieures pour financer le développement durable. Les États doivent renforcer leurs régimes budgétaires pour parvenir à une fiscalité progressive et à une plus grande résilience, tout en s'attachant à l'efficacité et à l'équitabilité dans les dépenses publiques. La lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, tout comme la lutte contre les flux financiers illicites et la corruption, est essentielle pour accroître la mobilisation des ressources au niveau national, afin de progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable. Les efforts nationaux visant à renforcer la mobilisation des ressources intérieures devraient être complétés par la coopération internationale, notamment par une coopération fiscale internationale inclusive et efficace, et l'adoption de mesures de lutte contre la fraude fiscale et les activités financières illicites.

» **Renforcer la bonne gestion de la dette.** Les pays africains doivent renforcer leurs systèmes de gestion de la dette afin d'améliorer la transparence et la redevabilité en matière de dette intérieure et extérieure. Étant donné le nombre croissant de pays à risque de surendettement, des mesures d'allègement et de restructuration de la dette sont nécessaires pour éviter la survenue de crises dévastatrices à même de menacer durablement le développement. La coopération internationale est également essentielle pour assurer la viabilité de la dette. Si des mesures ont été adoptées pour réformer l'architecture financière internationale, il reste encore beaucoup à faire pour veiller à la rapidité, au bon déroulement et à l'efficacité des opérations de restructuration de la dette. L'Afrique a besoin d'une architecture de la dette qui prenne en compte les possibilités d'allègement et de restructuration de la dette des pays vulnérables, et qui permette sa suspension immédiate pour les pays dans le besoin.

» **Accélérer le financement durable.** Dans un contexte de réduction de l'aide publique au développement, l'Afrique est confrontée à un important déficit de financement dans ses efforts pour parvenir au développement durable, et à un sous-financement persistant de l'action climatique, en plus de la fragmentation de ce financement. La mobilisation des fonds substantiels nécessaires pour réduire ce déficit nécessitera une participation accrue du secteur privé, et des mécanismes de financement novateurs. En plus de mobiliser des ressources sur le plan

national, les États doivent attirer des capitaux privés pour investir dans des secteurs tels que l'infrastructure des énergies renouvelables et l'industrie manufacturière. Pour accroître le financement du développement, les pays africains doivent également tirer parti d'outils de financement novateurs tels que les obligations vertes et bleues, les conversions de dettes en mesures en faveur de la nature, les fonds d'investissement dans les infrastructures et les fonds fiscalement avantageux.

Références bibliographiques

Amaglobeli, David *et al.* (2023). *Transforming Public Finance Through GovTech*. IMF Staff Discussion Notes, SDN/2023/004. Washington : Fonds monétaire international.

Bank of Ghana (2025). *Monetary Policy Committee press release* (Communiqué de presse du Comité de politique monétaire), 28 mars. Disponible à l'adresse : www.bog.gov.gh/wp-content/uploads/2025/03/MPC-Press-Statement-March-2025-1.pdf (en anglais).

Bank of Uganda (2025). *Monetary policy statement: at a glance* (Déclaration de politique monétaire : en bref), février. Disponible à l'adresse : www.bou.or.ug/bouwebsite/bouwebsitecontent/MonetaryPolicy/Monetary-Policy-Statements-At-a-Glance/2025/Feb/Monetary-Policy-Statement-at-a-glance-and-FAQS-Feb-2025.pdf (en anglais).

Banque africaine de développement (2025a). *Perspectives économiques en Afrique 2025 : Tirer le meilleur parti du capital de l'Afrique pour favoriser son développement*.

_____ (2025b). *Performances et perspectives macroéconomiques de l'Afrique : Janvier 2025*.

Banque mondiale (2021). *Infrastructure Governance Assessment Framework*. Washington.

_____ (2025a). *Commodity markets pink sheet*, avril 2025. Disponible à l'adresse : www.worldbank.org/en/research/commodity-markets#3 (en anglais). Site consulté le 20 août 2025.

_____ (2025b). *Améliorer la gouvernance et répondre aux besoins des populations en Afrique*. Africa's Pulse, n° 31. Washington.

Benitez, Juan Carlos *et al.* (2023). *Renforcer la capacité fiscale dans les pays en développement*. Notes de réflexion des services du FMI, SDN/2023/006. Washington : Fonds monétaire international.

Central Bank of Egypt (2025). *Monetary Policy Committee statement* (Annonce du Comité de politique monétaire), 17 avril. Disponible à l'adresse : www.cbe.org.eg/-/media/project/cbe/listing/mpc-meetings/2025/english/eng__mpc-press-release-apr-17-2025.pdf (en anglais).

Central Bank of Kenya (2025a). *Monetary Policy Committee meeting press release* (Communiqué de presse sur la réunion du Comité de politique monétaire), 8 avril. Disponible à l'adresse : [www.centralbank.go.ke/uploads/mpc_press_release/2072351219_MPC Press Release - Meeting of April 8 2025.pdf](http://www.centralbank.go.ke/uploads/mpc_press_release/2072351219_MPC%20Press%20Release%20-%20Meeting%20of%20April%208%202025.pdf) (en anglais).

_____ (2025b). *Thirty-fourth biannual report of the Monetary Policy Committee* (Trente-quatrième rapport semestriel du Comité de politique monétaire), avril. Disponible à l'adresse : www.centralbank.go.ke/reports/Monetary-policy-reports/ (en anglais).

Central Bank of Nigeria (2025). *Monetary Policy Committee statement* (Déclaration du Comité de politique monétaire), 20 février. Disponible à l'adresse : www.cbn.gov.ng/Out/2025/CCD/PERSONAL%20STATEMENTS%20OF%20MPC%20MEMBERS%20FEBRUARY%202025%20MEETING%20AND%20COMMUNIQUE.pdf (en anglais).

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (2025a). *Aid at the crossroads: trends in official development assistance* (L'aide à la croisée des chemins : tendances de l'aide publique au développement).

_____ (2025b). *A world of debt: it is time for reform* (Un monde de dettes 2025 : il est temps de réformer).

_____ (2025c). *World Investment Report 2025: International Investment in the Digital Economy* (Rapport sur l'investissement dans le monde 2025 : investissement international dans l'économie numérique). Publication des Nations Unies.

Eltahir, Nafisa (2024). *Egyptian pound steadies after devaluation, IMF deal*. Reuters, 7 mars.

Fonds monétaire international (2024). *Global Debt Monitor 2024*, décembre.

_____ (2025a). *Central African Economic and Monetary Community: Press Release; Staff Report; and Statement by the Executive Director*. IMF Country Report n° 25/64. Washington.

_____ (2025b). *Fiscal Monitor: Fiscal Policy under Uncertainty*. Washington.

_____ (2025c). *List of LIC DSAs for PRGT-eligible countries as of March 31, 2025*. Disponible à l'adresse : www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/dsalist.pdf (en anglais).

_____ (2025d). *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne – Une reprise interrompue*. Washington.

_____ (2025e). Base de données *World Economic Outlook*. Disponible à l'adresse : www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2025/april (en anglais). Site consulté le 7 mai 2025.

Ghaddar, Ahmad, Alex Lawler et Yousef Saba (2025). *OPEC+ set to agree July oil output hike this week, sources say*. Reuters, 27 mai.

Jelagat, Hilda (2024). *Kenya signs a financing agreement with Republic of Korea for the development of a digital media city at Konza Technopolis* (Le Kenya signe un accord de financement avec la République de Corée pour le développement d'une ville des médias numériques à Konza Technopolis), 16 octobre. Konza Technopolis Development Authority.

Kubota, Megumi et César Calderón (2024). *Currencies and inflation across Sub-Saharan Africa in 2024: divergent experiences* (Monnaies et inflation en Afrique subsaharienne en 2024 : expériences divergentes), 25 novembre. Blog de la Banque mondiale.

Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et Commission économique pour l'Afrique (2025). *Africa sovereign credit rating outlook:2024 year-end review* (Perspectives de la notation souveraine de l'Afrique : bilan de fin d'année 2024), 10^e édition.

Mitchener, Kris James et Christoph Trebesch (2021). *Sovereign debt in the 21st century* (La dette souveraine au XXI^e siècle). Kiel Working Paper, n° 2198. Kiel Institute for the World Economy.

National Bank of Ethiopia (2025). Réunion du Comité de politique monétaire n° 2, 25 mars. Disponible à l'adresse : <https://nbe.gov.et/monetary-policy-committee-meeting-no-2/> (en anglais).

National Bank of Rwanda (2025). Communiqué de presse, 13 février. Disponible à l'adresse : www.bnr.rw/documents/MPC_Press_Release_Feb_2025_English.pdf (en anglais).

ONU, Commission économique pour l'Afrique (2024). *Rapport économique sur l'Afrique 2024 : Investir dans une transition juste et durable en Afrique*. Publication des Nations Unies.

Oxford Economics (2025a). *Country economic forecast: Ghana – Government zones in on gold sector reform* (Prévisions économiques par pays : Ghana – Le Gouvernement s'engage dans la réforme du secteur aurifère), 8 mai.

_____ (2025b). Présentation d'étude : *Africa – forecaster's note: currency weakness heats price pressures*, (Afrique – Note du prévisionniste : la faiblesse de la monnaie intensifie les pressions sur les prix), 28 mars.

PricewaterhouseCoopers (2025). *Global Economic Policy Changes and Implications for Nigeria: Key Considerations and Outlook* (Changements de politique économique mondiale et implications pour le Nigéria: considérations clés et perspectives), avril.

Reserve Bank of Zimbabwe (2025). *Resolutions of the Monetary Policy Committee meeting* (Résolutions prises lors de la réunion du Comité de politique monétaire), 28 mars 2025.

Reuters (2021). *Egypt says reviewing \$23 billion high-speed train network with Siemens* (L'Égypte envisage un réseau de trains à grande vitesse de 23 milliards de dollars avec Siemens), 13 janvier.

Société financière internationale (2025). *IFC invests in Lagos Free Zone to support industrial growth and economic diversification in Nigeria* (L'IFC investit dans la Zone franche de Lagos pour soutenir la croissance industrielle et la diversification économique au Nigéria), 7 février.

South African Reserve Bank (2025). *Quarterly Bulletin* (Bulletin trimestriel), juin 2025. Disponible à l'adresse : www.resbank.co.za/en/home/publications/publication-detail-pages/quarterly-bulletins/quarterly-bulletin-publications/2025/june (en anglais).